Nouvelles Locales.

On commence à s'occuper des élections municipales qui auront lieu le mois prochain.

On parle aussi de M. Henri Royal comme conseiller municipal pour la division No. 3.

M. Guilbeault transportera sa manufacture de broches et boîtes de fer blanc à Winnipeg la semaine prochaine.

A St. Boniface un grand nombre des électeurs ont déjà manifesté à M. Bétournay leur désir de le voir se représente cette année.

Le Northern Pacific délivrera des billets d'excursion pour Montréal et l'est, valables pour trois mois, au prix de $40 aller et retour. Voyez son annonce dans nos colonnes.

"Bonum vinum lœtificat cor hominum," autrement dit le bon vin réjouit le cœur de l'homme; si vous voulez vous assurer du bien fondé de ce dicton, passez au magasin de M. Paul Sala. Voyez son annonce.

Si vous voulez du bon tabac Canadien de première qualité, une bonne pipe et autres ingrédients du fumeur allez voir le "Club Cigar," rue Main, en face l'hôtel Brunswick.

On est en train de diviser par lots les contrées boisées qui sont le long de la ligne du Southeastern, afin de les livrer à la hache des contracteurs de bois de corde. Dès que ce travail sera terminé chacun pourra faire application pour couper le bois sur ces lots.

M. C. C. Macdonald a déjà reçu un grand nombre de demandes de la part de gens désireux de suivre les cours de l'Ecole de Laiterie qui commenceront en janvier prochain. Le nombre des élèves sera plus considérable que jamais cette année.

Voyez l'annonce de M. Ed. Guilbault, notre populaire marchand de St-Boniface; il veut liquider d'ici au 1 janvier, et vous avez là une chance inespérée de faire des marchés avantageux. N'attendez point pour profiter de l'occasion; les malins ne perdront point de temps, soyez-en sûrs, pour s'y précipiter.

M. Paul Wood, agent d'émigration à Sifton, a écrit dernièrement à M. McCreary pour lui rendre compte que les colonies galiciennes de ce district ont très fortement travaillé cette année. Il se plaint que beaucoup de Galiciens n'ont pas été payés par ceux qui les ont employés.

M. et Mme Ernest Cyr ont offert lundi soir à leurs amis une charmante soirée. Il serait superflu de faire l'éloge de la gracieuse affabilité du maître et de la maîtresse de maison. L'éloge n'est plus à faire, et c'est toujours avec un nouveau plaisir que l'élite de notre société s'empresse de répondre à leurs aimables invitations. Cette fois encore il y avait foule chez M. Cyr, et la soirée s'est écoulée au milieu de distractions charmantes. Bal, concert, réveillon, étaient réunis avec souhait. La gaieté de la jeunesse s'est donné libre cours, et c'est avec les plus sincères regrets que les nombreux invités se retirèrent vers les 3.30 heures du matin, après avoir cordialement remercié M. et Mme Cyr pour leur magnifique réception.

Nous rappelons votre attention sur l'annonce de MM. Codville & Cie, épiciers en gros, qui paraît dans notre numéro d'aujourd'hui. Cette maison ancienne et si populaire vient d'augmenter encore ses affaires en y ajoutant une nouvelle branche, celle du thé empaqueté, ainsi qu'un moulin pour le café et les épices.

Sous la marque du commerce Gold Standard, ils offrent à leur clientèle des thés de Ceylan et des Indes, d'origine garantie.

Les nominations suivantes ont été faites cette semaine à la réunion annuelle de la Branche No. 163 de la C. M. B. A.: Président, P. O'Brien; vice-président, A. Picard; second vice-président, F. H. Nevin; secrétaire, J. Markinski; assistant secrétaire, J. Schmidt; secrétaire-trésorier, J. E. Manning; trésorier, S. Shaw; marshall, T. Chisholm; garde, F. Welritz.

NAISSANCE.

Lundi dernier, est venu au monde à Saint-Boniface un gros garçon ayant bonne envie de vivre, et qui fait la joie de ses parents, Monsieur et Madame George L'Evêque.

Seance Dramatique

Grand gala jeudi soir, 17 novembre, au collège des RR. PP. Jésuites.

C'étaient des élèves qui s'étaient mis en tête d'aller manger la "Cagnotte" de Labiche à Paris. Mais comme ils ont fait de leur scène un hôtel parisien, St. Boniface et Winnipeg ont pu prendre part à la fête.

Quels mets délicieux on nous a servis là! Et quelle franche gaieté a régné au parterre comme sur les tréteaux!

Vraiment nous préférons cela à tous nos grands banquets politiques ou civiques. Il n'y a point de toast il est vrai; mais les tirades du rentier, M. P. Beaubien, prononcées avec un aplomb et une conviction des plus comiques, valent bien nos longs discours, sans compter qu'elles délassent l'esprit au lieu de le fatiguer. En outre ce qui ne pèse pas peu dans la balance, les dames ne font pas anti-chambre, une bonne partie de la fête.

Nous félicitons les élèves de savoir agrémenter leurs études d'aussi charmantes distractions.

Voici la liste des acteurs: P. Beaubien, T. Plamondon, J. Magnan, H. Hogue, R. Lagimodière, N. Bellavance, J. Laliberté, J. L'Evêque, J. Guay, E. Migneault, R. Chénier.

MM. J. Arsenault, P. J. Poitras, James Clarke ont charmé les entr'actes. N'oublions pas non plus le chœur des élèves qui a fort bien chanté, et M. Al. Bétournay, qui comme accompagnateur a contribué au succès de cette charmante réunion.

Cour Tache No. 252.

Proposé par le frère J. A. Prendergast, appuyé par le frère J. Ernest Cyr, que la cour a appris avec chagrin la mort du frère Arcadius Marcoux.

Qu'un vote de condoléance soit passé en faveur de la famille éplorée et en faveur du frère Cléophas Marcoux, frère du défunt.

Proposé par le frère V. C. R. que le vote soit pris debout. Adopté.

Proposé par l'ancien chef ranger, appuyé par le frère Isaie Lavoie, que la somme de $25 soit votée en faveur de la veuve du frère défunt pour payer les frais des funérailles.

Proposé par l'ancien chef ranger, appuyé par le frère David Senez, que la charte de la cour soit drapée de deuil pendant 40 jours en témoignage d'estime pour le frère défunt.

Proposé par le frère Isaie Lavoie, appuyé par le frère A. Phaneuf, que la cour assiste en corps aux funérailles du frère défunt.

Proposé par le frère Med. Cyr, appuyé par le frère Jean Vulliez, qu'une copie des résolutions ci-hautes soit expédiée à la famille du défunt, au "Manitoba" et à L'ECHO DU MANITOBA.

Le Baume Rhumal.

Ne se vend qu'en flacons de 25 centins; il n'y a qu'une seule grandeur: le flacon contient 16 doses, ce qui est suffisant dans la plupart des cas. Il guérit la toux, le rhume, la bronchite et les autres affections des voies respiratoires. En vente partout.

Le Baume Rhumal ne coûte que 25 cents dans toutes les pharmacies.

En gros chez Martin, Bole & Wynne Co., Winnipeg.

A. F. MARTIN, D. L. S. C. E.

Proprietaire-Editeur, Winnipeg